

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.  
Un masquage de ces données a été réalisé

**DOMAINE D'AMIGNY-ROUY**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 8, rue de Vendières  
51170 COURLANDON  
RCS REIMS 991 302 811

**PROCES-VERBAL DE DECISIONS**  
**DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT**  
**DU 25 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre, à 9 heures,  
Au siège social,

Monsieur David LAVOYE, demeurant à COURLANDON (51170) – 8, rue de Vendières, propriétaire des 100 actions de 1 € chacune émises par la société par actions simplifiée DOMAINE D'AMIGNY-ROUY, associé unique de ladite société et président.

**I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

En sa qualité de Président de la Société, DOMAINE D'AMIGNY-ROUY, associé unique, a préparé le transfert de siège social de la société.

**II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- transfert de siège social,
- modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- pouvoirs pour les formalités.

**Première décision**

L'associé unique, décide de transférer le siège social (et établissement principal) de la société de COURLANDON (51170) - 8, rue de Vendières à AMIGNY-ROUY (02700) - Rue de Chauny à compter de ce jour.

**Deuxième décision**

L'associé unique, comme conséquence de sa décision qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

***ARTICLE 4 - Siège social***

Le siège social est fixé à **AMIGNY-ROUY (02700) – Rue de Chauny**

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes par décision du Président.

Tout transfert en un autre lieu du territoire français sera pris par décision collective des actionnaires dans les formes prévues à l'article 26 des présents statuts.

### **Troisième décision**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique

**Pour copie conforme,**

